Résumé de la séance du conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay
du 13 juin qui s'est tenue à Saint-Félix-d'Otis

États financiers 2022

- Le conseil accepte le dépôt des états financiers audités de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 tels que présentés par monsieur Éric Beaudry, CPA auditeur, CA de la firme Mallette.

- Le conseil accepte le dépôt des états financiers audités des territoires non organisés (TNO) de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022 tels que présentés par monsieur Éric Beaudry, CPA auditeur, CA de la firme Mallette.

Aménagement du territoire

- Le règlement numéro 949 de la Ville de Saint-Honoré a été jugé conforme aux orientations et aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay et aux dispositions de son document complémentaire.

- Le règlement numéro 950 de la Ville de Saint-Honoré a été jugé conforme aux orientations et aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay et aux dispositions de son document complémentaire.

- Le règlement numéro 23-380 de la Municipalité de Bégin a été jugé conforme aux orientations et aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay et aux dispositions de son document complémentaire.

- Un montant de 15 000 $ prévu à l'action 1.5 du menu de l'Entente de développement culturel sera divisé sous forme d'aide financière entre les municipalités qui présenteront des activités dans le cadre de la 27e édition des Journées de la culture 2023.

- Le conseil adopte le plan d'action d'accueil et d'inclusion dans sa version modifiée en vue de la signature prochaine d'une entente pour sa mise en œuvre.

- Le rapport annuel d'activités de l'entente de vitalisation pour la période 2022-2023 est adopté et une copie de ce rapport sera transmise à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

- Le conseil accorde le financement pour les projets suivants :

Municipalité	**Titre du projet**	**Montant demandé**	**Montant accordé**
Rivière-Éternité	Achat de mobilier urbain, de jeux d'eau, etc.	100 000 $	100 000 $
Rivière-Éternité	Aménager un espace récréatif	100 000 $	100 000 $
Petit-Saguenay	Aménagement du parc de la Croix	100 000 $	100 000 $

- Un mandat est octroyé à RCGT selon l'offre de service déposer à la suite de la démarche de demande de prix effectuée par la MRC au montant de 90 000 $ plus taxes afin d'effectuer un état de la situation du logement dans la MRC du Fjord-du-Saguenay.

- Le conseil autorise qu'un montant de 7 500 $ soit versé à l'organisme communautaire L'APRS (L'Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay, Rivière-Éternité, Sagard) pour permettre l'achat du matériel nécessaire à la création d'une trousse de maintien à domicile qui sera distribuée dans les 5 municipalités du Bas-Saguenay à l'automne 2023.

- Entrée en vigueur du Règlement numéro 21-437 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay et ayant pour objet de remplacer l'affectation industrielle de parc technologique axé sur la transformation des produits forestiers par l'affectation d'écoparc agro-industriel dans la municipalité de Saint-Fulgence.

Sécurité incendie

- Le conseil autorise la MRC du Fjord-du-Saguenay à agir à titre de responsable du projet de l'équipe régionale sur la recherche de la cause et des circonstances de l'incendie et à déposer le projet dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération municipale du Fonds région et ruralité du gouvernement du Québec afin d'obtenir une aide financière nécessaire à la réalisation de celui-ci.

MRC du Fjord-du-Saguenay

Gestion des matières résiduelles

- Un mandat au montant de 19 782,95 $avec taxes est octroyé à Groupe GEOS pour le contrôle des matériaux lors des travaux d'aménagement des écocentres.

- Adoption du bilan ainsi que du rapport de suivi 2022 sur la mise en œuvre des mesures prévues au PGMR 2016-2020.

Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

- Le conseil accepte les projets suivants dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, tel que recommandé par le comité administratif de la MRC :

No projet	Municipalité	Organisme	Projet	Coût prévu	Aide recommandée
PSPS-2023-26	Larouche	Municipalité de Larouche	Amélioration des infrastructures, installation de clôtures	29 128 $	25 608 $
PSPS-2023-27	Larouche	Municipalité de Larouche	Animation du milieu 2023	41 694 $	25 000 $
PSPS-2023-28	Sainte-Rose-du-Nord	Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord	Réalisation d'un plan d'aménagement (touristique)	51 245 $	11 500 $
PSPS-2023-29	Ferland-et-Boilleau	Comité des familles de Ferland-et-Boilleau	Programmation des activités 2023-2024	2 846 $	2 000 $
PSPS-2023-30	Sainte-Rose-du-Nord	Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord	Fjord Vivant 2023 - Formule magique!	18 800 $	15 000 $
PSPS-2023-31	Saint-Ambroise	Municipalité de Saint-Ambroise	Revitalisation du sentier chute Gagnon	3 906 $	3 515 $
PSPS-2023-32	L'Anse-Saint-Jean	Centre Communautaire la Petite École	Festivité de la Saint-Jean-Baptiste à L'Anse-Saint-Jean	3 960 $	3 000 $
PSPS-2023-33	L'Anse-Saint-Jean	Municipalité de L'Anse-Saint-Jean	Travaux de démêlement et mise à niveau Quai municipal - Phase 2	30 717 $	27 645 $

PSPS-2023-34	Petit-Saguenay	Municipalité de Petit-Saguenay	Mobilisation du milieu	16 665 $	15 000 $
PSPS-2023-35	Petit-Saguenay	Municipalité de Petit-Saguenay	Projet écoquartier participatif, embauche Théo Petitjean	27 778 $	25 000 $
PSPS-2023-36	Larouche	Municipalité de Larouche	Espaces verts : parc William Larouche, sentier et jardin éducatif	163 884 $	147 496 $
PSPS-2023-37	Ferland-et-Boilleau	Municipalité Ferland-et-Boilleau	Fête Nationale du Québec à Ferland-et-Boilleau	8 169 $	4 890 $
PSPS-2023-38	Ferland-et-Boilleau	Municipalité Ferland-et-Boilleau	Boréafest	20 690 $	16 000 $
PSPS-2023-39	Ferland-et-Boilleau	Comité des loisirs de Ferland-et-Boilleau	Kayak Ah! Ah!	10 000 $	1 500 $
PSPS-2023-40	Sainte-Rose-du-Nord	Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord	Symposium de sculpture sur bois à la tronçonneuse - Chainsaw Party 2023	30 300 $	17 500 $
	Total			**459 782 $**	**340 654 $**

Développement économique

- L'ensemble des recommandations du comité d'investissement en développement économique (CIDE) de la MRC qui ont été proposées lors de la réunion du 11 mai 2023 est entériné et les sommes nécessaires à l'octroi des subventions seront prises à même le budget du Service de développement économique.

Développement touristique

- Le conseil accorde une aide financière maximale de 25 000 $ à la société de développement de Sainte-Rose-du-Nord afin de contribuer aux frais d'opération du lieu d'accueil et d'information touristique de la municipalité, et ce, pour la saison touristique 2023.

- Le conseil accorde une aide financière maximale de 20 000 $ à la municipalité de Petit-Saguenay afin de contribuer aux frais d'exploitation du lieu d'accueil et d'information touristique de la municipalité, et ce, pour la saison touristique 2023.

MRC du Fjord-du-Saguenay

Divers

- Octroi du contrat « Excavation, nivellement et épandage de matière résiduelle fertilisante » en lien avec la remise en état de la sablière 22d11-2 à St-Charles-de-Bourget au montant maximum de 108 132 $ incluant les taxes à l'entreprise Léon-Maurice Villeneuve Excavation inc.

- Adoption de la Politique d'inspection pour les projets bénéficiant d'une aide financière délivrée par la MRC du Fjord-du-Saguenay.

- Les mandats suivants sont octroyés à K2 Geospatial :

Offre de services	**Coût incluant les taxes**
Configuration de la structure pour l'intégration des données	16 556 $
Saisie des données	25 860 $

- Octroi à la firme MNP, le mandat d'élaborer la planification stratégique territoriale tel que proposé dans son offre de services pour un montant de 31 000 $ avant taxes (35 642 $, taxes incluses) ainsi qu'une banque d'heures, jusqu'à concurrence de 7 500 $, avant taxes (8 623 $, taxes incluses) pour accompagner la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le processus de mise en œuvre de la stratégie.

- La MRC est autorisée à demander au ministère des Transports du Québec de lui octroyer une contribution financière pour l'année 2023 de 292 307 $ et pour l'année 2024 de 307 723 $.

- Le conseil mandate l'entreprise Progestion pour un montant maximal de 29 850 $ plus les taxes, le tout conditionnellement à ce que la demande de financement faite au Volet 4 du Fonds régions et ruralité soit acceptée

- Octroi d'un contrat à Services Pétroliers MT inc. pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène au siège social de la MRC au montant de 287 828,42 $ incluant les taxes.

Demandes d'appui

- Le conseil accepte d'appuyer formellement Rando Québec dans ses démarches pour réaliser une étude de la randonnée pédestre au Québec et de son potentiel touristique.

- Le conseil accepte que la MRC du Fjord-du-Saguenay accorde son soutien au dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet de reconnexion d'un méandre de la rivière Saint-Jean-Saguenay déposé dans le cadre du volet 1 du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Marie-Pier Boudreault